



Ville à taille humaine de 16 995 habitants, située à 10 minutes du Parc du Puy du Fou, à une heure seulement de la côte Atlantique, Les Herbiers est une « ville à la campagne » où le cadre de vie est agréable. La ville des Herbiers, c'est aussi 300 agents au service de la population. Dans le cadre d'une vacance de postes, la Ville recrute :

1 MAÇON VRD (H/F)

DÉFINITION DU POSTE

La Ville des Herbiers s'inscrit dans une volonté **d'améliorer et maintenir le cadre de vie** de ses habitants. L'équipe espaces publics, composée de 40 agents répartis pour l'entretien des espaces verts, la propreté urbaine et l'entretien de la voirie communale, assure l'embellissement des espaces publics et le maintien du patrimoine routier.

L'efficacité collective de la Ville se décline autour du triptyque **Confiance, Estime et Engagement**. Dans ce cadre, le service souhaite compléter son équipe et s'adjoindre les compétences d'un maçon VRD dont les qualités et les valeurs contribueront à la réussite de ses nombreux projets.

MISSIONS

Réalisation de travaux sur la voirie :

- Entretien des chaussées et trottoirs
- Travaux de petites maconneries de voirie
- Entretien des accotements, fossés
- Pose éléments modulaires : bordures, caniveaux, pavés et dalles
- Transport de matériels et matériaux divers

Maintenance des équipements et réseaux associés :

- Travaux de signalisation horizontale et verticale
- · Pose de déviation
- Entretien de réseaux
- Déneigement et salage
- Pose et dépose des illuminations de Noël
- + Participation à la mise en œuvre des manifestations municipales ponctuellement

PROFIL

- Vous faites preuve de rigueur, et avez de très bonnes connaissances sur l'entretien de la voirie. Dynamique, vous savez travailler en équipe, ainsi qu'en transversalité avec les autres services autour de chantier. Vous savez rendre compte de l'activité en alliant autonomie et force de propositions.
- + Diplômé d'un CAP/BEP ou Bac professionnel spécialité travaux publics ou expérience professionnelle significative
- + Permis B exigé

CONDITIONS DE TRAVAIL

- Temps de travail 36h00 : une semaine à 40h00 sur 5 jours / une semaine à 32h00 sur 4 jours
- Congés annuels 5 semaines + 6 jours ARTT
- Organisation estivale du travail : iournée continue de 6h00 à 14h00
- Travail en extérieur nécessitant une bonne condition physique
- Travail en binôme

RENSEIGNEMENTS

Sur le poste :

Hélène BROSSARD- Chef du service entretien des espaces publics **02 51 91 29 81**

Sur le recrutement et le statut : Clotilde GIRARDEAU – chef de service Recrutement, Formation et Mobilité 02 51 91 29 75

CONDITIONS DE RECRUTEMENT

Emploi permanent, à temps complet de la fonction publique territoriale,

sur le cadre d'emploi des Adjoints techniques territoriaux (C)

Recrutement statutaire par mutation, détachement, lauréat de concours. ou à défaut, contractuel de droit public.



Rémunération statutaire + prime mensuelle (IFSE) + primes annuelles (CIA et prime)

Avantages sociaux: CNAS, FDAS, COS, participation de la ville à la protection sociale et prévoyance

Merci d'adresser votre candidature + C.V. détaillé avant le 4 avril 2025

Monsieur le Maire -Hôtel des Communes 6 rue du tourniquet – C.S. 40 209 85 502 Les HERBIERS cedex ou par courriel à : recrutement@lesherbiers.fr

Pourquoi venir travailler aux Herbiers en Vendée?





QUALITÉ DE VIE

Premier département touristique de la façade Atlantique avec ses 140 km de plages de sable fin, la Vendée est un département où il fait bon vivre



SITUATION GÉOGRAPHIQUE

Ville à taille humaine de 16 995 habitants, située à 10 minutes du Parc du Puy du Fou, à une heure seulement de la côte Atlantique, les Herbiers est une « ville à la campagne » où le cadre de vie est agréable



DYNAMISME ÉCONOMIQUE

Dans le Bocage vendéen, le Pays des Herbiers est réputé pour être un des territoires les plus dynamiques de **France**, avec seulement **3.4%** chômage, grâce notamment à un tissu extrêmement économique mêlant grands groupes internationaux et PME innovantes.



SERVICES

La ville des Herbiers, c'est aussi 300 agents au service de la population.